



DES GORGES DE FRANCHARD

LETTRE D'INFORMATION ONF



DÉCEMBRE 2022

FORÊT DE FONTAINEBLEAU

L'ONF remet en lumière les paysages des gorges de Franchard

Redonner vie aux paysages atypiques du site de Franchard en forêt de Fontainebleau, tout en restaurant une zone d'intérêt écologique, voilà le principal enjeu des interventions sylvicoles qui débiteront le 9 janvier 2023. Cette opération de revalorisation conduite par l'Office national des forêts a fait l'objet d'une concertation locale. Sa durée est prévue pour 3 mois.

Dès le 9 janvier 2023, le site de Franchard, lieu le plus célèbre et anciennement fréquenté de la forêt de Fontainebleau, fera l'objet de toutes les intentions.

Des **travaux destinés à remettre en valeur le patrimoine naturel et paysager** concerneront trois secteurs : lande aux abords du parking, le site de la Roche qui Pleure et les versants du chaos rocheux. Initiés dans le cadre de la démarche *Forêt d'Exception®*, ils répondent à des objectifs écologiques, paysagers et sylvicoles.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation entre l'ONF et les différents partenaires engagés sur le secteur : amis de la forêt de Fontainebleau, ville de Fontainebleau, agglomération du Pays de Fontainebleau, réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais français, l'ASABEPI (association qui lutte contre les espèces exotiques envahissantes), la DRIEAT et Fontainebleau Tourisme...

Description des opérations prévues

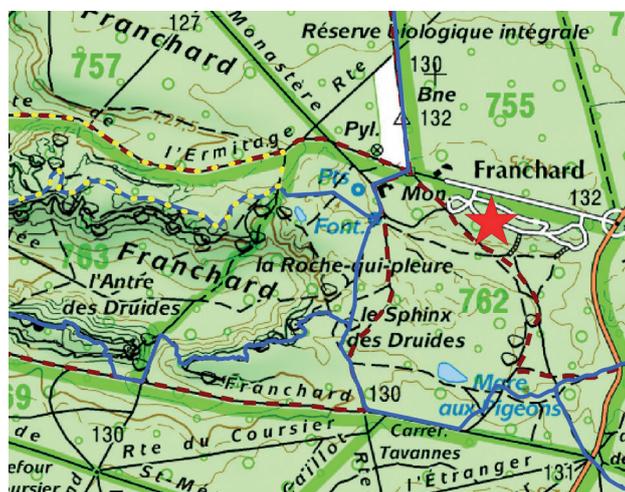
- **Restaurer la valeur écologique** de la lande de Franchard

La première zone de travaux porte sur **la lande longeant le sud du parking de Franchard**. D'une surface d'environ 1 ha, elle concerne le coteau qui descend vers la platière gréseuse. Celle-ci présente un intérêt écologique que l'ONF entend restaurer.

Non entretenue, les **pins sylvestres ont envahi depuis longtemps la lande** au détriment de la végétation basse : bruyères et callunes. Cette **dynamique ne favorise pas la biodiversité** puisque des espèces protégées **dépendent de ces milieux** sur le massif de Fontainebleau. Figurent parmi elles des oiseaux comme l'engoulevent d'Europe, la fauvette pitchou ou encore l'alouette lulu ou des reptiles comme le lézard à deux raies.

Selon les études naturalistes, **cette zone de Franchard est moins riche au niveau de l'avifaune** que d'autres sites du massif forestier. En retirant les pins dans la parcelle 762, l'ONF souhaite que la lande puisse à nouveau **se développer et retrouver sa valeur écologique** avec l'installation d'espèces favorables aux milieux ouverts.

Les feuillus (chênes, hêtres et bouleaux), mais aussi des pins à



Zone concernée par l'intervention



Utilisation de la traction animale pour transporter les bois coupés

caractère paysager, seront conservés.

Sur ce secteur, le **bûcheronnage s'effectuera de façon manuelle**, puis **un cheval transportera les bois jusqu'au parking de Franchard**. Empilés et stockés, ils resteront quelques semaines sur place mais l'ONF veillera à un transfert rapide vers les usines de transformation.

“ *La rareté de cet habitat, reconnu d'intérêt européen par le réseau Natura 2000, et le rôle qu'il joue dans la sauvegarde d'espèces rares conduisent l'ONF à stopper le développement de la végétation. Lorsque les pins atteignent une certaine hauteur, comme c'est le cas à Franchard, seule la coupe nous permet d'atteindre cet objectif. Avec les travaux, notre souhait est d'encourager le retour d'un milieu plus favorable à la biodiversité.* ”

Sophie David
Cheffe de projet Forêt d'Exception
à l'agence Île-de-France Est de l'ONF

• Rouvrir un point de vue sur les gorges de Franchard



Zone concernée par l'ouverture d'un point de vue

Les cartes postales anciennes des gorges de Franchard **reflètent des paysages pittoresques accidentés, peu boisés et rocheux**. Au fil des années, la croissance des pins sylvestres a peu à peu modifié le décor finissant par **reboiser tout le chaos rocheux**. À tel point qu'aujourd'hui **les gorges ne se distinguent plus au premier coup d'œil** à cause de la densité de la végétation.

Sur cette partie du chaos rocheux de Franchard, les travaux se concentreront **au niveau du point de vue de Marie Stuart** situé sur le sentier bleu n°7 (parcelle 762). Ici, l'ONF conduira une coupe de pins, avec **l'objectif d'ouvrir un cône de vision plongeant dans les gorges** (cf. carte). Orienté vers l'ouest, il offrira aux promeneurs un nouveau panorama sublimé par la topographie du lieu.

Combinaison traction animale et mécanisation

Techniquement, les engins classiques n'interviennent pas dans les chaos, où **les nombreux rochers en pente empêchent l'évacuation des bois**. Pour cela, l'ONF couplera la traction animale avec la mécanisation. Un cheval de trait descendra les bois vers les zones accessibles aux engins forestiers qui prendront le relais.

À l'endroit où la pente est la plus raide, le **bûcheronnage sera réalisé manuellement**. Ailleurs, **l'usage d'une abatteuse sera aussi nécessaire** pour des raisons de sécurité et de rapidité d'exécution. Empilés en rondins de 2 à 4 mètres de long, les bois seront **stockés le long des routes forestières sur le secteur de l'Isatis** : situé à l'ouest des Gorges de Franchard.

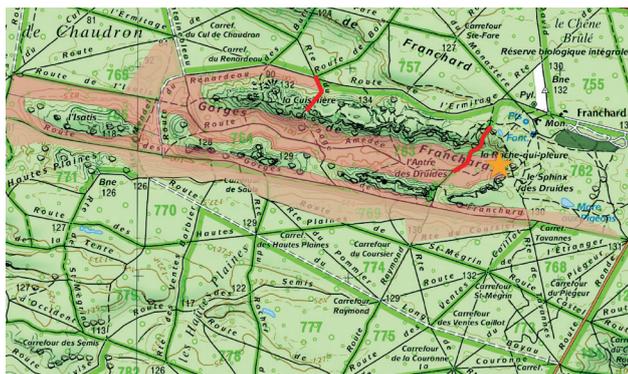


Paysage actuel au niveau du point de vue fermé par la végétation abondante

“ *Cette remise en valeur paysagère ne consiste pas à enlever tous les arbres du chaos comme nous le montrent les cartes postales anciennes. Le but est de créer une perspective afin que les promeneurs puissent profiter, depuis le sentier bleu, d'une vue panoramique sur l'un des plus beaux chaos rocheux du massif. Ils distingueront la topographie des gorges avec son vallon invisible aujourd'hui.* ”

Nicolas Laurent
Responsable de l'unité territoriale de Fontainebleau
à l'agence Île-de-France Est de l'ONF

• Mettre en lumière les versants des gorges de Franchard



Zone concernée (en rose sur la carte)

Une intervention conduisant à **une éclaircie sélective dans les peuplements de pins sylvestres** sera réalisée sur les versants des chaos rocheux de Franchard. Elle concernera les parcelles : 762, 763, 764, 765 et 769. La majeure partie du bûcheronnage s'effectuera avec une abatteuse pour des raisons de sécurité.

Ici, l'ONF prélèvera des pins sylvestres sains, malades et dangereux. En les récoltant, le forestier apporte la **lumière et l'espace nécessaires aux arbres conservés pour qu'ils grandissent et favorise la croissance des jeunes plants**. Après l'intervention, les arbres d'âges, d'espèces et de tailles variés cohabiteront toujours sur cette parcelle. La forêt se renouvelle naturellement en gardant son aspect boisé.

Cette intervention **entend aussi mettre en valeur les éléments remarquables du paysage** cachés par la densité des pins : rochers aux formes pittoresques, arbres remarquables...

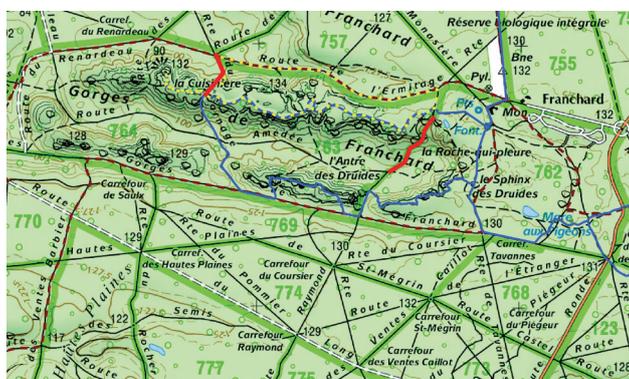
Que vont devenir des pins récoltés ?

Pendant toutes ces interventions, les bois récoltés essentiellement des pins sylvestres seront vendus à des entreprises du centre et de l'est de la France à travers des contrats d'approvisionnement.

- Une grande partie, 80% du volume récolté, sera destinée à la charpente et les panneaux de particules destinés à la construction.
- Le reste de moins bonne qualité, transformé en plaquettes forestières, alimentera les chaufferies d'Île-de-France destiné à chauffer des logements.



• Lutter contre l'érosion du site de la roche qui Pleure



Secteurs concernés : route forestière Amédée et route forestière du Carnage

Depuis longtemps, le site emblématique de la Roche qui Pleure constitue un site très prisé par le public en forêt de Fontainebleau. Victime de sa renommée, l'érosion gagne du terrain, conduisant l'ONF à **restaurer certains sentiers qui deviennent dangereux**.

Pour cela, les forestiers de l'agence travaux de Fontainebleau **vont concevoir des ouvrages en bois (robinier) et en grès**, préservant l'esprit naturel des lieux. Ils serviront à **ralentir l'écoulement du sable dans la pente, à stabiliser le sol** lorsque la végétation est absente, **tout en sécurisant les sentiers** empruntés par les promeneurs.

“ Avec le temps, l'érosion naturelle a dégradé ce site emblématique. Le passage répété du public a retiré la végétation qui ne protège plus le sol. L'eau a emporté le sable dans la pente. Des enrochements commencent à se déchausser. Si l'on n'engage pas des travaux, cela représente un danger pour le public. ”

Morgane Souche
Cheffe de projet
à l'agence Île-de-France Est de l'ONF

Phénomène érosif à Fontainebleau



Les piétinements et frottements répétés enlèvent la végétation. Le sol se dénude faisant apparaître les racines.

Les blocs de grès et les racines ne retiennent, plus le sable.

Entraîné par l'eau, le sable s'écoule progressivement. Les arbres et les rochers deviennent instables.

Des travaux signalés pour plus de sécurité



L'ONF prendra toutes les dispositions pour réaliser les travaux dans les meilleures conditions de sécurité. Réalisés en continu jusqu'en mars, ils attireront l'attention des promeneurs très nombreux sur le site de Franchard. Des désagréments temporaires seront également à prévoir : bruit, passages des engins forestiers, stockage de bois... Raisons pour lesquelles, ils se déroulent dans le respect d'un règlement strict. Chacun doit être attentif à la signalisation et à l'information mise en place. Ces travaux peuvent susciter des interrogations, l'ONF apportera une information tout au long du projet. En complément de l'affichage présent sur le terrain, plusieurs rendez-vous seront proposés au public.

i

Des doutes, des questions ?

Vous souhaitez être plus **informé sur les travaux** en cours, l'ONF vous propose **différents rendez-vous**.



Point d'information travaux

Mercredi 11/01, 18/01 et 25/01 de 14h à 16h30
Au centre d'écotourisme de Franchard



Visites des travaux

Samedi 28 janvier - 2 visites : 10h et 14h
Rendez-vous : parking de Franchard

Flashez ce code
pour vous inscrire
Visite de 10h



Flashez ce code
pour vous inscrire
Visite de 14h



Pour participer aux
sorties l'inscription
est obligatoire.

Où sur

onf.fr



Forêt de
Fontainebleau

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence territoriale Île-de-France Est
217, bis rue Grande
77 300 FONTAINEBLEAU
Contact : ag.fontainebleau@onf.fr

